



## Appel au gouvernement sur la situation d'Ascometal

### ***Lettre ouverte au président de la République Emmanuel Macron***

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans ignorer la situation que traverse actuellement notre société Ascometal. Comme vous le savez, Ascometal a été placé en redressement judiciaire le 27 mars dernier par le tribunal de commerce de Strasbourg. C'est la troisième fois en dix ans que cela se produit.

Ce courrier a pour but de vous interpeller sur la situation particulière des sites d'Ascometal à Hagondange (Moselle), Custines (Meurthe-et-Moselle), Le Marais (Saint-Étienne), le Centre de recherche CREAS à Hagondange, ainsi que Ascometal France Holding à Hagondange. L'ensemble de ces sites emploie actuellement plus de 650 salariés en CDI, ainsi qu'environ une centaine d'intérimaires. De plus, notre activité génère également plusieurs centaines d'emplois indirects et fait vivre un grand nombre de fournisseurs.

Depuis deux mois, salariés, direction et syndicats travaillent conjointement pour tenter de faire aboutir un projet de reprise déposé par l'industriel italien Acciaierie Venete. Pour rappel, ce projet est connu de longue date et recueille aujourd'hui le soutien de tous les acteurs. Nous arrivons dans quelques jours au terme de la période d'observation et le jugement du tribunal de commerce de Strasbourg est programmé ce jeudi 30 mai. À cette heure, la seule offre de reprise existante pour notre site est celle de Venete.

Toutefois, celle-ci est encore soumise à des conditions suspensives qui ne sont toujours pas levées. L'une d'entre elles concerne la prise en charge des frais de désamiantage et de dépoussiérage de notre usine de Hagondange, pour un montant estimé à environ 11 millions d'euros. Dans son offre, le candidat à la reprise demande expressément que ces frais soient intégralement pris en charge par nos anciens actionnaires, à savoir le groupe Swiss Steel.

En date du jeudi 23 mai dernier, le groupe Venete a fait parvenir un courrier aux administrateurs judiciaires mandatés par le tribunal, précisant qu'en raison de l'absence de solution sur la problématique des frais environnementaux du site, ils décidaient d'arrêter de mobiliser de l'argent et des ressources pour travailler sur la levée des autres conditions. En d'autres termes, ce courrier nous apparaît comme l'annonce d'un désengagement de notre seul candidat à la reprise. Depuis vendredi dernier, le sort des 650 familles qui vivent grâce à Ascometal, ainsi que de toutes celles qui gravitent autour, est en suspens.

Au cours de ces derniers mois, la CGT a eu plusieurs échanges avec les instances du gouvernement, en particulier celles du CIRI et du ministère de l'Industrie. Nous savons également que M. Lescure est intervenu sur le dossier. Toutefois, au regard de la situation connue à quelques jours de l'audience, nous ne pouvons que constater que les différentes actions de l'État ont été inefficaces.

Depuis le début de cette tragique période, la direction, les syndicats et les salariés déploient tous leurs efforts pour trouver une issue favorable à cette situation. Nous avons réussi à redémarrer notre outil

de production dès la semaine suivant la mise en redressement judiciaire et à continuer à livrer nos clients. Ces efforts ont été réalisés malgré une atmosphère morose, car nous, syndicats, avons assuré aux salariés que le gouvernement prenait ce dossier très au sérieux.

Au-delà des enjeux en matière d'emploi, je tiens à vous sensibiliser sur plusieurs arguments en faveur du maintien de notre outil de production :

### **1. La reconquête industrielle :**

Le gouvernement accorde une importance capitale à ce sujet. Monsieur Lescure, ministre de l'Industrie, met en avant les "succès" de sa politique volontariste. Il est louable de construire de nouvelles usines pour réindustrialiser, mais il est également crucial de ne pas laisser fermer celles qui existent déjà !

### **2. La décarbonation de l'économie :**

Il s'agit là d'un axe majeur avec des projets (coûteux) d'hydrogénisation des hauts-fourneaux, des fonderies et d'autres usines. L'aciérie d'Hagondange est une aciérie électrique à faible émission de carbone. Il est donc impératif de la maintenir en activité !

### **3. L'indépendance industrielle :**

Cette question est devenue centrale dans le débat politique avec la crise en Ukraine, où il est apparu que la France (et l'Europe) ne disposait plus de capacités industrielles suffisantes en matière d'armement. Depuis lors, je crois savoir que le gouvernement français (et européen) cherche par tous les moyens à reconstruire des filières industrielles solides. Ascometal dispose des compétences techniques et du savoir-faire nécessaires dans ce domaine. Jusqu'à présent, ce marché ne représentait qu'environ 5 % de notre chiffre d'affaires, car nous étions principalement axés sur le marché automobile. Cependant, avec le rétrécissement du marché automobile en raison de l'émergence des voitures électriques, cela pourrait constituer une opportunité de diversification.

La CGT est naturellement opposée à la guerre, mais elle attache également une grande importance à l'indépendance nationale. Il serait donc stupide et dangereux de dépendre d'autres pays pour assurer notre défense nationale, car l'acier en général, et les aciers spéciaux en particulier, jouent un rôle crucial dans ce domaine. Sur ce point également, ASCOMETAL NE DOIT PAS MOURIR !

En ce sens, nous sollicitons, Monsieur le Président de la République, un échange avec vous dans les plus bref délai, et dans tous les cas avant l'audience du jeudi 30 Mai, pour vous exposer notre situation et les raisons pour lesquelles notre entreprise et son savoir-faire doivent être pérennisés.

Nous sommes profondément déterminés à sauver notre entreprise et nous sollicitons une intervention de l'état pour intervenir dans ce dossier de reprise et proposer une prise de participation.

En espérant que ce courrier soit suffisant pour vous sensibiliser à notre situation, nous sommes bien entendu disponibles et demandeurs d'un échange avec vos instances dans les plus brefs délais afin de faire le point sur la situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT Ascometal Hagondange  
Yann AMADORO  
yann.amadoro@ascometal.com